

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	39 (1951)
<b>Heft:</b>	784
 <b>Artikel:</b>	Préparation de secouristes
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-267338">https://doi.org/10.5169/seals-267338</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

**A GENÈVE**

LAINES ET BAS  
**DURUZ**  
CROIX - D'OR, 3  
Articles de bébés

POUR CONSTRUIRE  
**VILLA**  
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ  
CHAFFARD & HUTTERLI  
Fondée en 1911  
H. HUTTERLI, succ.  
69, RUE DE LAUSANNE 11 TÉL. 2.67.32  
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

**BOUVIER**  
le bon papetier  
de la Croix-d'Or  
le spécialiste  
du stylo  
Téléphone 5.10.58

Trousseaux-Corsets-Tissus-Bas  
**CALICOES** 14, RUE DE RIVE  
QUALITÉ - CHOIX - PRIX

**Fraisse & Cie**  
TEINTURIERS  
Livraisons rapides et soignées de  
tous travaux de  
Teinture et Nettoyage  
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35  
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37  
2, Rue Michel-du-Crest - Tél. 4.17.39  
Usine et Magasin : 53, Rue du St-Jean - Tél. 2.35.95

**Union des Femmes**  
(Genève)

**Thé mensuel.**

Mmes Ed. Barbey et Ch. Dunant, se sont livrées à une étude minutieuse de la vie privée au moyen-âge, d'après des documents écrits ou figurés. Elles ont apporté, le 11 janvier, le résultat de ces recherches en les illustrant de projections à l'épidiascope. L'appareil ne permet malheureusement pas de faire passer toutes les vues qu'elles avaient préparées, mais on en vit assez pour apprendre une foule de détails inédits sur le logement, l'aménagement, les repas, les costumes de nos ancêtres. De telles comparaisons, lorsqu'elles sont appuyées sur des documents sérieux et aussi complets que possible, sont toujours très enrichissantes pour l'esprit.

**Les 6 à 7 du mardi.**

L'Union des Femmes a imprimé une cahier plus rapide au rythme de ses séances en créant, pour les membres qui ne sont pas libres le jeudi après-midi, des mardis de six à sept, où l'on discute à l'occasion du bref exposé d'une question.

Le 16 janvier, Mlle Bolle se demandait si le scoutisme avait toujours sa raison d'être. Elle apporta les données recueillies à la conférence d'Angleterre, où elle fut déléguée suisse. Plusieurs mamans d'éclaireuses firent des remarques sur l'activité de leurs filles et quelques objections, mais certes, aujourd'hui plus que jamais, le scoutisme a toujours sa raison d'être.

Le 23 janvier, Mlle Arnold, de l'Alliance universelle des U. Chrét., apportait ses expériences et ses impressions sur la situation des réfugiés dans le Proche-Orient. L'activité professionnelle qu'on inculque à ces malheureux, semble être la meilleure atténuation à leur triste sort.

**Lutte contre l'alcoolisme**  
dans le canton de Bâle-Ville

Préparé sous la direction du Dr Bersot, directeur de l'établissement neuro-psychiatrique de Bellevue, au Landeron, ce travail se limite à l'étude de la question dans le canton de Bâle-Ville.

Quelles sont les mesures prises par l'Etat pour enrayer le fléau ? Dispensaires antialcooliques, la loi sur les auberges, l'enseignement dans les écoles, le traitement des alcooliques dans des asiles ou leur internement dans des maisons de travail, la mise sous tutelle, des mesures concernant les droits de la famille à l'internement d'un alcoolique.

**LA SOCIÉTÉ DE  
BANQUE SUISSE**

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES  
D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

**GENÈVE**

2, RUE DE LA CONFÉDÉRATION  
CORNavin - EAUX-VIVES  
PLAINPALAIS - CAROUGE



1872

CAPITAL ET RÉSERVES FR. 205 MILLIONS

**La déclaration des Droits de l'Homme et l'UNESCO**

**Un film suisse à la télévision française**

A Paris, diverses manifestations ont marqué le second anniversaire de la promulgation des Droits de l'Homme, par les Nations Unies. Le poste de télévision de la Tour Eiffel a diffusé à cette occasion, un programme patroonné par l'UNESCO, au cours duquel on a pu voir et entendre un film de court métrage conçu par le grand écrivain français André Maurois. Pour la circonstance, le romancier s'était fait acteur... et il a lui-même interprété son scénario, dont l'action se déroulait dans son propre cabinet de travail.

Il a ensuite présenté quatre films choisis pour leur signification : Droits de l'enfant - Droits de l'homme, Boundary Lines, C'est ton frère (film suisse d'Orman Gurtner) et Of Human Rights. Cet intéressant programme était réalisé par Pierre Viallet, producteur de la Télévision française.

D'autre part, le président de l'UNESCO, M. James Torrès-Bodet, a adressé au monde un message où il dit, entre autres :

« La Déclaration annonce un Pacte international des droits de l'homme, actuellement en préparation aux Nations Unies, et qui, lui, constituera « un instrument ayant » valeur contraignante pour toutes les parties signataires », pacte qui n'eût pas été possible sans une Déclaration préalable. Janine Auscher.

Un dispensaire de la Croix-bleue est subventionné par l'Etat.

Les malades de Bâle sont envoyés dans d'autres cantons, mais le Dr Stehelin a obtenu leur admission dans la clinique psychiatrique, et leur séjour est financé par l'Etat, en partie par la dîme de l'alcool.

Les vingt-trois sociétés d'abstinence de Bâle comptent 4.500 membres. Certaines de ces sociétés sont religieuses. Il y a en outre les Bons Templiers, la Croix-bleue, des associations d'étudiants. Plusieurs de ces groupements ont créé un enseignement sportif et donnent des soirées récréatives, organisent des excursions, etc. L'Armée du Salut est également très active en ce qui concerne la lutte contre l'alcoolisme et les restaurants sans alcool exercent une heureuse influence ; ils organisent des soirées dansantes dans le Volkshaus.

L'exemple de cette lutte est suivi aussi par des industriels, et l'Union cantonale des sociétés abstinentes éclaire le public par des conférences, tandis que l'Union des instituteurs s'efforce de protéger les élèves.

Le travail de Mlle Stehelin — c'est le Dr Bersot qui en informe l'auditoire — a été entrepris sur le désir de la Commission fédérale contre l'alcoolisme, voulant avoir une vue d'ensemble concernant les efforts déployés dans la lutte. Nous apprenons encore de la même source qu'il y a en Suisse plus de 60.000 buveurs qui auraient besoin d'être soignés, mais dont neuf sur dix échappent à cette surveillance médicale, et comme complément de ce qui touche à la propagande antialcoolique, le Dr Bersot parle aussi des films, brochures, tracts, affiches, couvertures de cahier, etc. M.-L. P.

Résumé du travail de diplôme, présenté par Mlle B. Stehelin, à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève.

**Efficacité des pétitions !**

Il est équitable, me semble-t-il, de rappeler la courageuse initiative que prirent un certain nombre de femmes vaudoises il y a un demi-siècle. Ce fait est relaté en ces termes dans la « Feuille d'Avis » du 15 novembre 1900 : « A sa séance du 14 novembre, le Grand Conseil prit connaissance d'une pétition de l'Union des Femmes de Lausanne relative à l'arrêt de l'accroissement des débits de boissons et, si possible, à la diminution du nombre de ces débits. »

La pétition était signée par 3.773 femmes vaudoises.

Le renvoi de la dite pétition au Conseil d'Etat fut voté avec pressantes recommandations. »

Quel a été le sort de cette pétition ? C'est sans doute ce que m'apprendront de futurs « Furetages ». (Glané dans la presse)

C'est donc 31 personnes qui viendront ren-

**CANTON DE VAUD**

Spécialité : La fiche comptable

**Imprimerie Th. Eberhard**



LAUSANNE  
Terreaux 8  
Téléphone 23383

**RESTAURANTS - TEA-Room**

**LE CARILLON**

Place Chauderon - LAUSANNE

Ses repas pour toutes les bourses

**chez Mme Marleine**  
MODÈS - VEVEY  
vous trouverez le coiffant personnel

forcer l'effectif des samaritaines et des sauveurs. Quelques-unes d'entre elles forment le noyau d'une nouvelle section dite de secouristes.

La Société des Samaritains de Genève qui poursuit son but philanthropique rappelle que son Dispensaire de la Rue de Candolle 9, est ouvert trois fois par semaine pour les personnes indigentes. Son service de vaccination gratuit fonctionne tous les lundis. Elle apporte même, à domicile aux personnes à revenus modestes, les soins prescrits par un médecin. Enfin, son office sanitaire met à la disposition de chacun maints objets nécessaires.

**La Fondation „Pour l'Avenir“**

... a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers), qui se distinguent par leurs aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématièrement un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

La Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement bien doués en général ou possédant à un haut degré des aptitudes dans un domaine particulier. Le Comité examine les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial, à demander au secrétaire de la Fondation, M. R. Ehrat, chemin de l'Etang 34, à Châtelaine. Ces demandes doivent être présentées par écrit.

Les demandes tardives ne seront pas prises en considération. La clôture de l'inscription est fixée au dernier jour du mois de février.

**Emissions radiophoniques**

Mercredis 7 et 14 février à 13 h. 45 :

*La femme chez elle.*

Vendredi 9 février à 18 h. :

*Expériences sociales d'infirmières diplômées*, par E. Lavarino.

Samedi 10 février à 14 h. :

*Arce en ciel*, micromagazine de la femme.

**Carnet de la Quinzaine**

**Vendredi 2 février**

LA CHAUX-DE-FONDS : Rue de la Loge 8a, 20 h. 15. Section suffragiste : 1. Activité suffragiste ; 2. Influence de la guerre sur la mentalité de l'enfant, par Mme Y. Wolf.

**Mardi 6 février**

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, 18 h. : Le Quakerisme par Mme Gautier-Picet.

**Jeudi 8 février**

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, 15 h. : Bridge-Thé au profit des activités de l'Union (5 fr. thé compris).

**Mardi 13 février**

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, 18 h. : La personnalité féminine (Europe - Extrême-Orient), par Mme Kikou Yamata, journaliste.

**Dimanche 25 février**

ZURICH : Börssensaal — Journée cantonale des Femmes zurichoises sur ce thème : Notre tâche devant les menaces de l'heure, orateurs : Dr G. Egli (Winterthour), Dr Ida Somazzi (Berne), Dr théol. E. Schweizer (Zurich).

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE

**LOUIS KUHNE & Cie**

**PORCELAINES & CRISTEAUX**

17, RUE DU MARCHÉ  
(MOLARD)  
GENÈVE  
TÉLÉPHONE 4 03 62